

REPUBLIQUE DU TCHAD

CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRESIDENCE DU CONSEIL MILITAIRE DE TRANSITION

PRIMATURE

COMITE D'ORGANISATION DU DIALOGUE NATIONAL INCLUSIF



UNITE-TRAVAIL-PROGRES

CONSULTATION DES FORCES VIVES NATIONALES

RAPPORT SYNTHÈSE PROVINCE DU BATHA

30 OCTOBRE 2021

Table des matières

| | |
|---|----|
| INTRODUCTION | 2 |
| I. DEROULEMENT DES ACTIVITES | 2 |
| II. RECOMMANDATIONS..... | 3 |
| ANNEXES : TRAVAUX DES GROUPES | 6 |
| GROUPE N°1 : PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONSILATION NATIONALE | 6 |
| GROUPE N°2 : FORME DE L'ETAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL | 8 |
| GROUPE N°3 : DROITS HUMAINS ET LIBERTE FONDAMENTALES | 11 |
| GROUPE N°4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES | 12 |
| GROUPE N° 5 : QUESTIONS SOCIETALES | 14 |

INTRODUCTION

Dans le cadre de la préparation du Dialogue National Inclusif et suivant l'ordre de mission N°014/PCMT/PM/CODNI/2021 une équipe composée de 5 personnes est désignée pour faciliter les consultations des forces vives des Provinces du Batha, du Guéra et du Salamat. Il s'agit de :

1. M. NOUBATESSEM JONATHAN BOGUYANAN, Chef de Mission
2. M. GARSOUK SIDJIM
3. M. MAHAMAT TAHIR ADIR-DIR
4. M. ALI AHMAT BREME
5. Mme NELOUMGAYE ELIZABETH

L'objectif général de ces assises est de diagnostiquer l'état de la nation et poser les bases d'un nouveau contrat national.

La mission a quitté N'Djaména le mardi 26 octobre 2021 pour la Province du Batha où, elle a été accueillie à Ati au tour de 20 heures par le Gouverneur M. Djimta Ben Dergon. Après la présentation des civilités, une réunion de travail sur les modalités pratiques d'organisation des assises s'en est suivi.

I. DEROULEMENT DES ACTIVITES

Deux interventions ont marqué l'ouverture des travaux de consultation des forces vives de la Provinces du Batha. Dans un premier temps, le Chef de Mission M. NOUBATESSEM JONATHAN BOGUYANAN, a dans son intervention souhaité la bienvenue aux participants venus des 6 Départements que compte la Province ainsi qu'à ceux du chef-lieu avant de présenter l'objectif de la mission du CODNI. Il a souligné dans son propos qu'il n'y a aucun sujet tabou et que la parole sera totalement libre, dans le respect des formes de politesse et de décence qui caractérisent les Tchadiens.

Ensuite, dans son discours d'ouverture, le Gouverneur de la Province du Batha a quant à lui mis l'accent sur l'importance de cette assise pour la paix, la concorde et l'unité nationale après le décès du Maréchal du Tchad, le Président de la République Idriss Déby Itno. Par conséquent, des propositions concrètes pour un nouveau contrat de stabilité sociale, politique, sécuritaire sont vivement attendus au sortir de cette rencontre.

Après le discours d'ouverture, s'en sont suivis la mise en place du présidium et la photo de famille.

Les membres du présidium ont été désignés par acclamation après une proposition faite par un participant, il est composé de :

- Président : M. MAHAMAT ALI NGARE
- Vice-Président : Mme SOUAD MAHAMAT ZAKARIA
- 1^{er} rapporteur : M. AHMED HAROUN AGUID
- 2^{ème} rapporteur : M. ALKHALIL ABDOULAYE

Ayant pris les choses en main, le présidium par la voix de son président a remercié les participants pour la confiance placée en eux pour conduire ces importantes assises combien de fois historiques pour notre pays. Il a ensuite présenté le règlement intérieur qui a été aussitôt adopté.

Après l'adoption du règlement intérieur, Monsieur GARSOUK SIDJIM, rapporteur de la Mission a présenté la méthodologie et les différentes thématiques qui seront débattues par les groupes de travail.

La mise en place des groupes de travail a fait l'objet des premières tractations dans la salle car, l'assistance a refusé la désignation des personnes qui dirigeront les 5 groupes thématiques par le présidium. Les participants ont plutôt opté pour la désignation de ceux-ci par les membres des groupes.

Les travaux en ateliers ont été lancés et se sont poursuivis jusqu'à 2 jours durant. La restitution des travaux de groupes a démarré dans l'après-midi du deuxième jour.

La méthodologie adoptée pour les différentes restitutions a consisté à faire passer tous les groupes avant de commencer les discussions. A la suite des discussions, plusieurs recommandations ont été faites par les participants dont voici la quintessence.

II. RECOMMANDATIONS

- Considérant la modification de la Constitution de 1996 ;
- Considérant l'immixtion intra et/ou extra de trois pouvoirs dans l'exercice de leurs fonctions respectives ;
- Considérant la mise en place du comité d'organisation du dialogue inclusif (CODNI)
- Considérant la mise en place de commissions de consultations provinciales et à l'extérieur du pays au sein de la diaspora

Nous, participants à l'atelier de consultations sur le dialogue national inclusif, tenu à Ati du 27 au 29 octobre 2021, recommandons ce qui suit :

1. Au conseil militaire de Transition (CMT)

- De respecter les termes de la charte de transition

2. Au CODNI :

- De prendre en compte les recommandations et propositions issues des consultations de forces vives de la province du Batha
- De transmettre fidèlement les aspirations des forces vives recueillies lors de cette consultation
- D'organiser à temps le Dialogue national inclusif qui sera tenu à N'Djamena en mettant toutes les stratégies nécessaires et efficaces pour parvenir aux résultats escomptés

3. Aux Partenaires techniques et Financiers :

- D'accompagner efficacement le CMT à l'atteinte de ses engagements

Au titre de la thématique 1 : PAIX, COHESION SOCIALE, ET RECONCILIATION NATIONALE

- Appliquer l'égalité entre tous les citoyens sans discrimination
- Renforcer le système judiciaire aux normes internationales
- Il faut de l'eau, des écoles, et des hôpitaux pour tous les citoyens
- La non-ingérence des juges et des autres administrateurs dans les affaires foncières.
- instaurer un mécanisme plus efficace de lutte contre les conflits intercommunautaires
- Assurer l'égalité entre les chefs de canton en matière des salaires et des moyens roulants (véhicules)
- Respecter le quota de 5% pour la province du Batha concernant l'exploitation des ressources minières
- Réglementer l'exploitation de l'or dans la province du Batha en favorisant la main d'œuvre locale
- Urbaniser les grandes agglomérations (les chefs lieu de départements, des sous-préfectures et communes)
- Décentraliser les structures bancaires

Au titre de la thématique 2 : FORME DE L'ETAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL

- La non révision ou modification de la future Constitution ;
- L'organisation des élections locales (Départementales et Provinciales) ;
- La séparation stricte de trois pouvoirs ;
- La nomination des hommes compétents en tenant compte ; le profil, niveau d'étude, l'expérience...) à l'administration du territoire

Au titre de la Thématique 3 : DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES

- Le respect des droits de l'enfant et de la femme
- Le respect de la liberté d'expression
- La création des centres de formation professionnelle pour les femmes et les handicapés
- Mettre en place un observatoire national pour les jeunes et un observatoire pour les femmes

Thématique 4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

- La non dissolution des institutions étatiques et la non annulation/approbation/modification des textes en vigueur à un moment de l'histoire (mandat à terme, évènement malheureux...).
- L'application stricte des lois en vigueur sans complaisance et une FDS républicaine non clanique composé des éléments lettrés au service de la nation ;
- Favoriser l'accès aux services de base plus précisément dans la Province du Batha où le m³ d'eau coute est 550 Fcfa et l'électricité où le Kw est à 750 Fcfa
- La relance des activités de bitumage de la route N'Djamena Bilala – Ati – Oum hadjer
- Réforme du système éducatif pour répondre aux besoins de la population

4. Thématique 5 : POLITIQUES SOCIETALES

- Impliquer les chefferies traditionnelles, coutumières et religieuses sur les actions de sensibilisation, de conscientisation des populations sur la citoyenneté et le vivre ensemble
- Créer des mécanismes efficaces pour lutter contre le trafic des enfants dans tous les départements de la province
- La Dia ne doit pas être généralisée et la responsable du crime est individuelle et non collective
- Financer les projets des jeunes entrepreneurs et assurer leur formation sur l'entreprenariat.

Fait à Ati, le 29 octobre 2021

Les participants

ANNEXES : TRAVAUX DES GROUPES

GROUPE N°1 : PAIX, COHESION SOCIALE ET RECONCILIATION NATIONALE

| Thèmes | Questions et réponses |
|---|---|
| Justice et égalité des citoyens | <ul style="list-style-type: none"> • Quelques mesures pour éradiquer l'injustice et l'inégalité des citoyens <ul style="list-style-type: none"> ➤ Respect de texte en manière de la justice sociale, l'égalité et l'équité pour tous les citoyens devant les textes de la république ; ➤ Prendre des mesures pour l'accès égalitaire de tous les tchadiens sans aucune distinction aux charges publiques ➤ Repenser et promouvoir le vivre ensemble et la culture de la fraternité pour favoriser la cohésion sociale • Quelques pistes pour éradiquer l'impunité et garantir l'égalité des citoyens <ul style="list-style-type: none"> ➤ Restaurer l'Etat de droit ; ➤ Faire en sorte que la loi soit la même pour tous ; ➤ Faire en sorte que le droit soit dit de la même manière pour tout ; ➤ Prendre des dispositions pour que les décisions de justice soient exécutées de la même manière pour tous les citoyens sans distinctions aucune. |
| Cohésion sociale et diversité culturelle | <ul style="list-style-type: none"> • Qu'est ce qui divise les tchadiens ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ L'injustice sociale facteurs des frustrations des déchirures du tissu social des rebellions répétitives et de l'impunité ; ➤ La mauvaise gestion des conflits intercommunautaires ➤ L'ignorance ; ➤ Le non-respect, le mépris ou le rejet de l'autre ; ➤ La question de la dia ; ➤ La question de l'accès aux postes de responsabilités |
| | <ul style="list-style-type: none"> • Comment faire pour que le pluralisme et la diversité culturelle deviennent davantage les traits caractéristiques de notre pays ? <ul style="list-style-type: none"> ➤ Faire en sorte que ce pluralisme et cette diversité culturelle soient visibles partout et dans tous les secteurs ; ➤ Promouvoir et valoriser le pluralisme et la diversité culturelle de manière égalitaire dans tous les medias publics |
| | <p>Que faut-il faire pour la sauvegarde des diversités sociales et culturelles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Il est important de mener une campagne de sensibilisation sur le respect de valeurs républicaines, contre l'intolérance religieuse et l'instrumentalisation des citoyens à de fins politiciennes |

| | |
|--|--|
| | <p>➤ Il faut mener une politique qui met en valeur les diversités sociales et culturelles de chaque province</p> |
| | <p>Les principales causes de conflits communautaires sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'inégal accès aux ressources naturelles, particulièrement à l'eau et au pâturage ; • La mauvaise gestion des terroirs marqués par l'inégal accès à la terre • Le non-respect des couloirs de transhumance ; • Le non-respect entre les populations et manque de l'amour entre les chefferies traditionnelles ; • La partialité des autorités administratives, politiques et militaires, source de la récurrence des conflits intercommunautaires. |
| | <p>Le règlement efficace des conflits intercommunautaires se résume de plusieurs manières :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le programme d'hydraulique pastorale par la multiplication des points d'eau ; • Redéfinir et réactualiser les limites terroirs ainsi que les couloirs de transhumance ; • Imposer le respect du calendrier agricole. |
| <p>Force de défense et sécurité au service de l'unité nationale et de la paix</p> | <p>Les forces de défenses et de sécurité exercent elles leurs missions régaliennes ? peuvent-elles jouer le rôle d'agent de développement ?</p> <p>Les FDS n'assurent pas bien leurs missions de protéger les personnes et les biens</p> <p>Pourtant, elles peuvent bien jouer et valoriser le rôle d'agent de développement valorisé par les services du génie militaire.</p> |
| | <p>Comment doit-on faire pour que l'armée soit perçue par les citoyens comme une armée véritablement nationale ?</p> <p>Pour que l'armée soit perçue par les citoyens comme une armée véritablement nationale.</p> <p>Il faut :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le respect réciproque entre les militaires et les citoyens ; • L'armée soit une armée nationale et non clanique <p>Comment appréciez-vous les projections de nos forces de défense et de sécurité à l'extérieur du pays ?</p> <p>IL faut une concertation citoyenne et une évaluation des risques et de l'intérêt national afin de décider d'une éventuelle intervention extérieure car une intervention extérieure nécessite une charge pour l'Etat.</p> |
| | <p>Qu'est ce qui explique les échecs quasi systématiques des accords de paix conclus avec les politico-militaires ? et comment y remédier ?</p> <p>Les échecs sont dus essentiellement au fait que les accords de paix</p> |

| | |
|---|---|
| Réconciliation nationale et paix durable | <p>ne sont pas toujours exécutés comme prévu. Pour remédier à ces échecs quasi systématiques, il faut en sorte que les clauses des accords aient une valeur contraignante aussi bien pour l'Etat que pour les politico-militaires.</p> <p>Il faut traiter de manière diligente les préoccupations liées au retour des politico-militaires dans les rangs de l'armée régulière.</p> |
| | <p>Quels sont les facteurs de réussite d'une paix durable ?</p> <p>Une paix durable ne peut exister que dans la justice et dans l'égalité. Elle ne peut exister que si l'impunité sous toutes formes et combattue. Dans la perspective de la tenue de dialogue nationale inclusif et de réconciliation nationale nous pouvons relever quelques facteurs de succès d'une paix durable notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La participation de toutes les forces vives de la nation au dialogue nationale inclusif sans discrimination aucune ; • Il faut la justice et l'égalité de tous les tchadiens ; • Le pardon sincère, une amnistie générale et de mesures de grâce à tous les groupes politico-militaires qui accepteraient de renoncer à la lutte armée. |

GROUPE N°2 : FORME DE L'ETAT, CONSTITUTION, REFORMES INSTITUTIONNELLES ET PROCESSUS ELECTORAL

A- Sous-thème 1 : Constitution et Institutions ;

- 1- Questions : Un Etat fortement décentralisé est-il adapté à notre pays ? Si non que proposeriez-vous comme forme de l'Etat ?**

Réponse : la proposition de forme d'Etat la mieux adaptée pour notre pays est un Etat unitaire fortement décentralisé avec des collectivités (communal, départemental et provincial) véritablement autonomes.

- 2- Questions : Que pensez-vous de la création de la Sénat à côté de l'Assemblée Nationale ?**

Réponse : la création du SENAT à côté de l'Assemblée Nationale n'a pas de sens.

Questions : Pensez-vous que le recours à un référendum est nécessaire pour l'adoption de la nouvelle Constitution ?

Réponse : le recours à un referendum pour l'adoption de la nouvelle constitution est un signal fort du renforcement de la démocratie.

- 3- Question : Quels sont les grandes institutions que vous souhaiteriez voir inscrites dans la future constitution : Conseil Constitutionnel, Cour Suprême, Cour des Comptes, Médiature, HCC, Haut Conseil des Chefferies traditionnelles ?**

Réponse : Tout en veillant à modérer leur train de vie, la prise en compte de toutes ces Institutions sauf la Médiature.

- 4- **Questions** : Pensez – vous que la séparation des pouvoirs est respectée dans notre pays ? Si non comment peut-on l'améliorer ?

Réponses : la séparation des pouvoirs n'est pas respectée. Pour améliorer cela il faut :

- L'indépendance judiciaire ;
- L'application stricte des textes séparant les trois pouvoirs ;
- La non-ingérence de l'exécutif sur la gestion judiciaire.

- 5- **Questions** : Que pensez-vous du fonctionnement de la justice de notre pays ? Avez-vous des propositions pour améliorer son indépendance et son impartialité ?

Réponses : le fonctionnement de la justice dans notre pays pose problème et mérite qu'une attention particulière lui soit accordée. Nous proposons les points suivants pour améliorer son indépendance et son impartialité :

- Lutter contre la corruption en milieu judiciaire ;
- Traduire les magistrats corrompus devant les juridictions compétentes ;

B- **Administration du territoire et gouvernance locale.**

- 6- **Questions** ; Que pensez –vous du fonctionnement de notre système d'administration territoire ? Quels changements doit-on y apporter ?

Réponses : de nombreux problèmes de gouvernance existent aujourd'hui au sein de notre administration territoriale. Les changements que nous apportons sont :

- La nomination par compétence des administrateurs (Enarques) ;
- La relève systématique des administrateurs qui ont duré dans leurs lieux de service

- 7- **Questions** : Quel bilan faites-vous du fonctionnement des Communes depuis leur mise en place en 2012 ? A votre avis, qu'est-ce qui n'a pas bien marché et comment y remédier ?

Réponses : le bilan des communes depuis 2012 est négatif. A notre avis ce qui n'a pas été bien marché est l'incapacité intellectuelle de la majorité des conseillers qui les poussent en guerre de positionnement entre les conseillers et l'exécutif et pour remédier il faut mettre des critères pour les choix des conseillers. La non-rémunération des conseillers aussi pose des problèmes.

- 8- **Questions** : Quels rôles la chefferie traditionnelle peut-elle jouer dans le système de gouvernance de notre pays ? Quelles reformes peut-on y apporter ?

Réponses : la chefferie traditionnelle peut jouer un rôle de stabilité, de cohésion sociale, de développement au sein de nos communautés et de garant des us et coutumes.

En termes de reformes, il faut restructurer les chefferies traditionnelles et ne retenir que celles qui ont une existence réelle reconnue par l'histoire et la géographie et supprimer toutes les autres chefferies traditionnelles artificielles et inconnues de la mémoire collective, qui ne disposent même pas d'assise territoriale.

En fait, la création, la suppression, le réaménagement et la réhabilitation des chefferies traditionnelles doivent être dictés essentiellement par le souci de préserver les valeurs intrinsèques des us et coutumes.

Pour que la chefferie traditionnelle joue un rôle important dans la gouvernance de notre pays, d'autres réformes peuvent être mises en œuvre :

- L'actualisation de la loi N°013 portant statut et attributions des autorités coutumières et traditionnelles ;
- La délimitation des ressorts territoriaux des chefferies traditionnelles ;
- La création des chefferies traditionnelles avec ressort territorial bien défini, afin d'éviter des conflits ;
- La non-ingérence des autorités civiles et militaires dans le domaine de la chefferie traditionnelle ;
- La préservation de la dignité et de l'honorabilité des chefs traditionnels ;
- La réhabilitation de dix goumiers avec leurs armes ;
- L'augmentation du salaire des chefferies traditionnelles pour le bon fonctionnement ;
- La dotation des chefferies traditionnelles en moyen roulant.

C- **Sous-thème 3** : Partis Politiques et processus électoral

9- Quelle est selon vous la durée idéale pour le mandat du Président de la République, des députés, des sénateurs ou des élus locaux ? Justifiez

Réponses : la durée idéale pour le mandat du président de la République est de cinq ans renouvelables une seule fois et quatre ans pour les députés, les sénateurs et les élus locaux. Nous justifions cela par les points suivants :

- Eviter la confiscation du pouvoir ;
- Faire des élections couplées pour limiter les dépenses ;
- L'alternance politique.

10- Question : **Quelles réformes proposeriez pour permettre aux partis politiques de jouer pleinement leur rôle ?**

Réponse : les réformes proposées pour permettre aux partis politiques de jouer pleinement leur rôle :

- Supprimer les partis politiques qui ne partent pas en course et n'ont pas réellement des militants sur le terrain ;
- Fixer des critères objectifs de création, de repêchage ou de fusion ;
- Verser la subvention uniquement aux partis qui participent pleinement et activement aux différentes élections organisées.

11- Question : **Afin de garantir des élections libres, transparentes et crédibles, quelles améliorations proposeriez-vous au cadre institution et juridique actuel des élections de notre pays ?**

Réponse : les améliorations proposées sont :

- Redéfinir les rôles de la CENI et ses démembrements ;
- Composer la CENI tout en tenant compte de tous les acteurs y compris les religieux ;
- Précéder le recensement biométrique d'un recensement général de la population et de l'habitat
- Mettre des moyens financiers et matériels à la CENI.

GROUPE N°3 : DROITS HUMAINS ET LIBERTES FONDAMENTALES

| THEMATIQUE 3: DROITS HUMAINS ET LIBERTE FONDAMENTALES | | |
|--|---|---|
| Droits humains, liberté fondamentale et les droits de la défense | L'effectivité de l'exercice des libertés et des droits de l'homme est elle garantie dans notre pays et singulièrement dans votre Province ? | La question de l'effectivité de libertés des droits de l'homme est appliquée dans les documents mais en réalité, il n'existe pas une liberté et droits fondamentales au sens plein de termes. Cela est du au mal gouvernance. |
| | Que faut il faire pour améliorer davantage la situation de droit de l'homme dans notre pays en général et/ou dans votre province ? | Justice digne de son nom ; Lutter contre l'impunité ; Sanctionner les auteurs des violences. |
| Libertés syndicales et associatives | Quelles sont les entraves à l'exercice de droits et à la promotion du rôle de la sécurité civile dans notre pays ? | La non-application ou le non-respect du texte en vigueur ; Dans le cadre de la société civile, l'ingérence du gouvernement est l'une des entraves de la promotion du rôle de la société civile dans notre pays en générale et dans notre province en particulier ; |
| Démocratie et citoyenneté | Quelles sont les pistes d'amélioration de liberté syndicale et associatives que proposeriez vous ? | L'application des textes en vigueur et l'application des accords entre le gouvernement et la société ; La non-ingérence du gouvernement dans le rôle de la société civile ; Dépolitiser la vie associative a but non lucratif. |
| | Comment renforcer davantage l'effectivité de la démocratie dans notre pays ? | Respect strict de la constitution ; L'existence d'une liberté d'expression ; |
| | Au regard de l'importance du droit de vote pour les citoyens quelles sont les dispositions à prendre pour garantir à chacun le plein exercice de ce droit ? | Respecter intégralement le code électoral ; Chaque citoyen doit se faire recenser pour avoir sa carte électoral |
| | Comment garantir la transparence du processus électoral dans notre pays ? | Une élection biométrique avec kit électoral |
| Libertés de la presse et rapports media pouvoirs publics | Que pensez vous de l'exercice de la liberté de presse dans notre pays ? | La liberté de presse n'est pas effective |
| | Quelles propositions faites-vous dans le sens du renforcement de la liberté de la presse dans notre pays et dans votre province en particulier | Veillez et laissez les journalistes exercer librement leurs métiers Le respect des règles éthiques et déontologiques régissant la profession des |

| | | |
|---|--|--|
| | | journalismes |
| Les traitements inhumains et dégradants, tortures, détentions arbitraires, disparitions forcées | Les traitements cruels, inhumains et dégradants font partie des infractions prévues et punies par les lois de la République et les conventions internationales. La répression de cette pratique interdite est elle réellement assurée par les juridictions nationales ? Sinon, que proposez vous pour surmonter les entraves à la répression de ces pratiques ? | La répression de cette pratique interdite n'est pas réellement assurée par les juridictions nationales ; L'application des textes en vigueur. |
| Droits des personnes vulnérables | Comment assurer une protection optimale des handicapés, des enfants et des femmes ? | Le respect des textes pour une cohésion sociale ; L'insertion socio professionnelle des personnes handicapés |
| | Comment faire respecter les droits de chacune de ces catégories des personnes ? | L'application intégrale des textes prévus par la loi ; L'État doit réprimer les acteurs de violence sous toute forme à l'égard de ces catégories des personnes |
| | En raison de leurs vulnérabilités, quelles sont les stratégies spécifiques à adopter en leurs faveur ? | Les soutiens moraux, physiques, matériels, financiers, spirituels... |
| Sécurité sociale et institution des prévoyances sociales | La politique nationale en matière de sécurité sociale répond elle aux attentes des citoyens ? | La politique nationale en matière de sécurité sociale se fait d'une manière sélective |
| | Les institutions de prévoyance sociale sont elles suffisamment outillées et disposent-elles des moyens d'actions à la dimension de leurs missions ? | Les institutions de prévoyance sociale sont suffisamment outillées et dispose des moyens d'action mais n'assument pas réellement leurs missions vis-à-vis de leurs clients |
| | Que faut-il faire pour améliorer la politique de protection sociale dans notre pays ? | L'État doit créer un mécanisme de contrôle pour veiller aux accidents liés aux travaux afin de répondre aux protections sociales |

GROUPE N°4 : POLITIQUES PUBLIQUES SECTORIELLES

| THEMATIQUE 4 : POLITIQUES PUBLIQUES ET SECTORIELLES | | |
|---|--|---|
| Conditions d'améliorations des politiques sectorielles | Comment assurer une bonne gouvernance des ressources publiques en termes de mobilisation, de gestion et de | Le Tchad dispose des potentialités et des opportunités dans le secteur de l'agriculture, l'élevage de l'eau, des mines et de l'Énergie renouvelables. - Exploiter ces richesses pour permettre de restructurer et de diversifier les sources de revenus; - Mettre en place de dispositifs de suivi et de contrôle citoyen rigoureux des ressources publics; |

| | | |
|--|--|---|
| | <p>reddition de Compte relativement aux deniers publics ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Institution fortes avec des personnes compétentes, intègres disposant des qualifications requises maitrisant ainsi les lois en vigueur: "L'homme qu'il faut à la place qu'il faut"; - L'application stricte des textes en vigueur; - Renforcer les capacités techniques des agents par la formation; - Canaliser les recettes publics au trésor afin d'éviter toute déperdition; - Éviter les changements rapide et l'éternisation (pas plus de 3 ans) des postes de responsabilités; - L'amélioration des conditions de vie des agents de l'État, leurs accordés les moyens nécessaires de fonctionnement et les laisser jouir de toute autonomie dans l'exercice de leurs fonction; - Gestion rationnelle des biens publics; |
| | <p>Comment améliorer davantage le climat des affaires pour une utilisation optimale des ressources nationales en vue de développement économique de notre pays ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Mettre en place un cadre législatif et règlementaire pour favoriser la création des entreprises; -Adopter une politique fiscale incitative à travers une réduction des impôts et taxes; -Païement des dettes intérieurs des operateurs économiques; -Améliorer l'accès à travers une bonne politique de désenclavement autrement dit relier les provinces à la capital et aux pays voisins et faciliter la libre circulation des biens et des personnes; -Éviter toute tracasserie douanière à l'intérieur du pays; -Assurer la sécurité des biens et des personnes efficacement; -Garantir une égalité fiscale à tous les operateurs économiques sans distinction aucune; -Encadrement et l'organisation des operateurs économiques; -Relance des industries nationales en nommant en leurs têtes des personnes compétentes et intègre suivant des profils; -Éviter toute impunité inhérente au crime économique, corruption et ses corollaires; -Assurer une transparence dans l'attribution des marchés publics et la révision des mercuriales en vue d'assurer une efficience de marché publics (exemple non à l'achat de l'ordinateur à trois millions et voiture à quatre vingt millions....); |
| | <p>Comment assurer un développement rural durable ?</p> | <ul style="list-style-type: none"> -Assurer l'accès aux services socio de bases sur toute l'étendue du territoire; -Mettre en place un programme d'investissement substantiel efficace dans les secteurs rurales porteurs(agro-sylvo-pastorale) ; -Promouvoir et industrialiser les secteurs miniers (officialiser l'exploitation du site aurifère de Tchaga et accorder le 5% à la province productrice et favoriser la main d'œuvre locale); -Moderniser le système de production agricole et pastorale tout en respectant les exigences environnementales; -Multiplication des infrastructures hydrauliques et pastorales concertés, accordés une attention particulière aux zones de socle (réalisation de la carte hydrogéologique, système de traitement de la salinité); -La mise en application stricte du code pastorale |
| | <p>L'évolution démographique galopante non</p> | <ul style="list-style-type: none"> Maitriser l'accroissement de la population urbaine et rurale par l'adoption d'un plan d'aménagement territorial ; -Mettre en plan un système d'assainissement urbaine ; |

| | | |
|--|--|--|
| | encadré crée des difficultés de gestion de nos villes. Quelles politiques urbaines durable peut on envisager pour répondre aux exigences de qualité de vie ? | -Promouvoir la lutte contre la pollution et les occupations anarchiques et assurer l'accès à l'eau potable et à l'habitat ; |
| | Comment combler les insuffisances de politiques sectorielles ? | Décentralisés les systèmes bancaires pour le financement des secteurs spécifiques ; -Assurer l'équité dans les investissements publique ; -Comblent le gap en termes de RH qualifié ; -Assurer une bonne couverture au service socio de base (renforcement en moyens matériels et financiers) ; -Assurer une bonne politique sociale et équitable ; -Créer un cadre de vie propice à l'épanouissement et des biens êtres de populations ; |
| | Comment améliorer le capital humain qui est la base de tout développement ? | Développer une politique de formation technique et professionnelle de qualité ; -Promouvoir l'accès aux services socio éducatifs de qualité ; -Développer une politique de formation emploi efficace favorisant les opportunités d'embauche en faveur de la jeunesse ; -Promouvoir l'excellence dans le recrutement à la fonction publique (assurer une audite non complaisante des faux diplôme) ; -Améliorer la qualité de l'éducation de base et de l'enseignement supérieur. |
| | Comment expliquer la prépondérance du secteur extractif dans l'économie et le budget national ? Comment diversifier notre économie ? | L'économie tchadienne est basée essentiellement sur les industries extractives notamment l'exploitation des ressources pétrolières ce qui les rend fragile aux chocs exogènes (baisse de prix, risque d'épuisement des ressources : génération future). Afin de diversifier l'économie il convient de : -Recourir à l'exploitation d'autres potentialités (l'agriculture, l'élevage) ; -Mettre en place des pôles économiques au niveau déconcentrés (abattoirs modernes, cimenterie...) ; -Revoir les accords avec les sociétés d'exploitation pétrolières; |
| | Pourquoi les lois, constitution et mécanisme de suivi de politique publics ne concourent-ils pas à asseoir une bonne gouvernance du secteur publics ? | Non application des textes en vigueur ; -La légèreté du système de contrôle, le laxisme et la corruption ; -L'impunité ; -Le trafic d'influence ; -Manque d'indépendance du système judiciaire qui est corrompue ; -Non-appropriation des textes par la population. |

GROUPE N° 5 : QUESTIONS SOCIETALES

| | | |
|--|--|--|
| Questions liées à l'éthique au comportement et aux | Quelles politiques et mesures adéquates à | Inscrire dans les programmes des enseignements l'éthique ; |
|--|--|--|

| | | |
|---------|--|---|
| valeurs | adopter pour faire face à la dégradation de l'éthique et de valeurs morales, traditionnelles et religieuse dans notre pays? | Promouvoir les valeurs morales ; Accorder une place privilégiée aux traditions dans les cérémonies officielles et privées... |
| | Comment faire pour mettre efficacement en interaction les valeurs modernes, traditionnelle et religieuse dans notre pays? | A l'État, il est recommandé de: Sensibiliser les familles afin d'inculquer et de transmettre les valeurs morales fondamentales modernes, traditionnelles, religieuses et culturelles, notamment celles d'amour, du vivre ensemble, de la citoyenneté..., Sensibiliser la population au dévouement du citoyen pour la collectivité dans la quelle il vit ainsi que le respect des symboles et des lois de la république. Impliquer les autorités traditionnelles et religieuses aux actions de sensibilisation et de conscientisation des masses sur la citoyenneté et le vivre ensemble; Jouer son rôle dans la promotion de la citoyenneté a savoir les choix politiques en matière de démocratie, éducation, information, politique sociale et aussi l'exemplarité de son appareil en matière de l'administration centrale, territoriale, etc ; Restaurer et dispenser des cours de civisme dans les établissements scolaires. Aux partis politiques de : Jouer leur rôle dans l'exercices de la démocratie, le façonnage d'une conscience politique positive de la population. |
| | Comment faire pour inculquer aux citoyens un bon usage des réseaux sociaux ? | Pour un bon usage des réseaux sociaux. Il est important de : mettre en place une politique et une réglementation relative a l'utilisation des réseaux sociaux; protéger les enfants et les jeunes contre la cyber citoyenneté et la cyber délinquance ; déployer des efforts pour l'appropriation des technologies de l'information et de la communication(tic) par toutes les couches sociales de la population tchadienne; réaliser l'inclusion numérique; renforcer les capacités en ressources humaines |

| | | |
|--|---|--|
| | | <p>en quantité et en qualité dans le domaine des technologies de l'information et de la communication(tic);</p> <p>sensibiliser fortement les citoyens au bien faits et aux risques et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication(tic);</p> |
| <p>La moralisation de vie nationale, la lutte contre la corruption, le détournement et la prévarications et prédatons de toutes sortes</p> | <p>Que faire pour donner à la gouvernance de notre pays une image saine et digne d'une société tournée vers le développement et le progrès sociale ?</p> | <p>Instituer auprès de la présidence de la république une structure en charge de la moralisation de la vie publique pour concevoir, encadrer et suivre une bonne conduite d'éthique au sein des organisations (Partis politiques, Entreprises. OSC multinational);</p> <p>Bannir les nominations complaisantes a des hautes fonction de l'État et au poste technique</p> |
| | <p>Que faut-il faire davantage pour lutter contre la corruption, l'enrichissement illicite et les abus de biens publique?</p> | <p>Adopter le document d'enquête nationale sur la perception de la corruption au Tchad en vue de mettre en place une politique nationale de lutte contre la corruption;</p> <p>Créer une commission de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite, indépendante du pouvoir exécutif et dirigé par une personnalité indépendante jouissant d'une crédibilité et d'une moralité irréprochable;</p> <p>Mettre en œuvre les dispositions, instruments internationaux de lutte contre la corruption ratifiée par le Tchad.</p> <p>Au parlement: Exiger la production régulière par le gouvernement du projet des lois, de règlement a l'issue de chaque exercice budgétaire.</p> <p>A la Société civile: Jouer son rôle d'éveil des consciences a la citoyenneté;</p> <p>et aux Media: Jouer leur rôle d'information, des promotions de la culture de civisme. Informer, sensibiliser et former la population sur les méfaits de la corruption; Continue a dénoncer les faits de corruption dont elle est témoin; Créer un réseau des association de défenses des droits humains sur la corruption...</p> |
| <p>Les chefferies traditionnelles</p> | <p>Les chefs traditionnels sont les gardiens de nos valeurs morales. Ils sont garants de nos us et coutumes. Quelles place</p> | <p>Les Chefs traditionnels occupent une place de choix et joue le haut rôle dans l'échiquier dans toutes activités menées dans les communautés. Pour leurs participations actives au développement de leurs communautés</p> |

| | | |
|--|---|--|
| | et rôles leurs accorder pour leurs pleines participation au développement de leurs communauté respectifs? | respectives, il faut redorer la dignité et l'honorabilité des Chefs traditionnels pour qu'au regard des femmes et des hommes de leurs ressort territorial et des autres communautés, au regard des organisations de la société civile et les associations de droits de l'Homme, leur avis et leur orientation compte. Il faut faire de sorte que les autorités administratives et militaires ne les humilient pas, ne dégradent pas leur rôle... |
| | Quels rôle peuvent ils jouer entre les différentes communauté? | Le principal rôle que les chefferies traditionnelles peuvent jouer entre les différentes communautés est celui d'interface pour la cohabitation pacifique et la cohésion sociale en raison de leur pouvoir de conciliation qui mériterait d'être renforcé. |
| | Quels rôles peuvent-ils jouer entre leurs communautés respectives et les pouvoirs publics ? | Les chefs traditionnels peuvent jouer un rôle de relais entre leur communauté respective et le pouvoir public qui gagnerait à assurer une formation continue aux leaders traditionnels sur les valeurs de cohabitation pacifique et du vivre ensemble. |
| | Quel type de collaboration peut on développer entre la chefferie traditionnelle, les leaders religieux et la société civile ? | Une collaboration étroite faite de concertation permanente entre les autorités traditionnelles, les leaders religieux et ceux des organisations de la société civile et à développer pour le bien être de la population. L'État veillera à la corrélation, la coordination et à la cohérence dans leurs actions. |
| | La laïcité de l'état tchadien est reconnu par toutes les constitutions depuis l'indépendance de notre pays. Malheureusement, ce principe est souvent mis à rude épreuve. Que faut-il faire pour promouvoir davantage la laïcité de l'Etat? | Il est recommandé de l'état de: Traiter à égalité les religions dans les manifestations diverses; Organiser des manifestations de brassage des religions en commençant par les enfants et les étendre aux adultes; Favoriser les manifestations communes inter religieuses, à l'exemple des prières inter confessionnelles; |
| | Quels rôles l'État peut il jouer pour garantir la laïcité de l'État, la cohabitation pacifique, le vivre ensemble de population et l'entente entre les différentes confessions religieuse ? | L'État peut appuyer à l'égalité de différentes confessions religieuses dans l'accompagnement de leur mission afin de garantir la laïcité de l'État, la cohabitation pacifique, le vivre ensemble et l'entente inter religieuses en renforçant leur capacité et en les encourageant dans des actions de sensibilisation des populations. |
| | Que peut faire l'État pour aider les | Dans la quête de la paix sociale et de la paix intra/interreligieuses, l'État peut contribuer activement en aidant les confessions à renforcer le |

| | | |
|-----------------------|---|---|
| | confessions religieuses à mieux jouer leurs rôles dans la quête de la paix sociale ainsi que pour la, paix intra et inter religieuse ? | pouvoir de conciliation des autorités religieuses. |
| La question de la DIA | La dia est une pratique acceptée dans certaines communautés de notre pays. Que doivent faire le pouvoir publics pour éviter un usage généralisé de cette pratique qui met en mal le vivre ensemble entre les communautés qui la pratique et celle qui ne la connaissent pas? | Les pouvoirs publics doivent: Dans les cas de crimes, donner la primauté à l'application de peines pénales; Éviter d'étendre la pratique de la dia dans les communautés ou les Us et les coutumes ne la prévoit pas du tout; Sensibiliser les citoyens sur le vivre ensemble, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique. Sensibiliser les leaders d'opinions, les chefs de communautés et les leaders religieux sur les impacts négatifs de la pratique de dia sur le vivre ensemble, la cohésion sociale et la cohabitation pacifique. |
| Le bilinguisme | Le bilinguisme (français-arabe) fait partie du programme d'enseignement dans notre pays dès son accession à l'indépendance. Que doivent faire le pouvoir public pour que l'enseignement du français et de l'arabe soit davantage une réalité nationale? | La formation continue des enseignants francophones en arabe et les arabophone en français; La révision et la restructuration des programmes bilingues en tenant compte de la réalité linguistique du pays; L'acquisition de manuelle des matérielles didactiques et les technologies d'information et de communication; L'augmentation de la part de la subvention de l'Etat a la promotion du bilinguisme; Le développement des dispositifs d'apprentissage de deux langues pour les cadres de l'administration; La formation des cadres pour le suivi évaluation de la mise en œuvre du bilinguisme. |
| | Que faire pour éviter l'amalgame entre les langues officielles et les religions? | Pour éviter l'amalgame entre les langues officielles et les religions, il importe de: Intensifier la sensibilisation des populations sur la nécessité de séparer les langues officielles et les religions; Sensibilises les jeunes pour qu'il ne soit pas la proie des extrémistes religieux; Renforcer le système suivi évaluation, d'encadrement et les supervisions de l'enseignement bilingue; La contractualisation et/ou intégration des enseignants bilingues formés. Former des enseignants polyvalents et bilingues de type nouveau. |
| | Comment faire pour promouvoir les multilinguismes dans notre système éducatif? | Élaborer, adopter et mettre en œuvre une stratégie nationale de mise en œuvre du bilinguisme; Multiplier les établissements d'enseignement multilingue... |

| | | |
|--|---|--|
| <p>La solidarité avec les couches vulnérables; la lutte contre la précarité et la pauvreté; Les mutilés de guerre; Le problème de la migration; L'exode rurale</p> | <p>Les questions liées aux couches vulnérables, à la lutte contre la pauvreté, aux mutilés de guerre, à la migration et à l'exode rurale ont comme dénominateurs communs la précarité. Que doivent faire le pouvoir publics pour résoudre la précarité à laquelle font face les couches vulnérables?</p> | <p>Pour réduire les conditions précaire de couches vulnérables, les pouvoirs publics doivent : Promouvoir la bonne gouvernance; Concevoir, adopter et mettre en œuvre des politiques et programmes relatif a la protection sociale; Renforcer les mesures prises et les renforcements par la mise en place de cadres juridiques, institutionnelles innovant et l'utilisation des outils et instruments pragmatiques, cohérent et adapter aux défis a relevés; Évaluer la stratégie nationale et la protection sociale couvrant la période 2016-2020 et mettre effectivement en œuvre celles de 2022-2026.</p> |
| | <p>Comment les pouvoir publics peuvent ils réduire les inégalités et promouvoir la solidarité?</p> | <p>Les pouvoirs publics réduiront les inégalités en adoptant, dans un premier temps, une véritable politique nationale sur le droit de l'Homme au Tchad intégrant les droits de l'enfant, ceux de la femme, les droits catégoriels et les droits des personnes vulnérables et en promouvant et en vulgarisant les principes de justices, d'égalités, d'équité et du respect des droits humains. L'Etat encouragera et multipliera les actions de la solidarité.</p> |
| | <p>Comment les pouvoirs publics peuvent ils faire pour contenir l'exode rural ?</p> | <p>Les pouvoirs publics peuvent contenir l'exode rural en promouvant l'entreprenariat rural, l'autonomisation des femmes et des jeunes des milieux ruraux et en mettant en œuvre des programmes et des projets qui offrent les opportunités d'emplois, de réduction de la pauvreté et d'épanouissement aux jeunes filles et garçons.</p> |
| <p>La dimension genre et la promotion de la femme</p> | <p>Un effort réel est constaté dans l'évolution du statut de la femme, ainsi que la dimension genre. Que doivent faire les pouvoirs publics pour promouvoir davantage la dimension genre, afin de garantir le progrès social, économique et politique de la femme.</p> | <p>Quelques propositions d'actions pour promouvoir davantage la dimension genre: Adopter les Codes des Personnes et de la Familles; Appliquer effectivement les textes instituant la parité dans les fonctions normatives et électives dans tous les secteurs de la vie publique et privée, des textes interdisant le mariage d'enfants ainsi que les dispositions du code pénale répriment les violences basées sur les genres; Impliquer davantage les femmes dans les missions de maintien de la paix; Outiller les femmes, en particulier les femmes rurales, d'un point de vue légal, éducatif et économique afin qu'elles franchissent l'étape de l'autonomisation ; Miser davantage sur la scolarisation et le maintien des filles a l'école.</p> |
| <p>Le trafic d'enfants</p> | <p>Le trafic d'enfants qui est un phénomène nouveau dans notre pays prend malheureusement de</p> | <p>Quelques recommandations pour éradiquer les phénomènes de trafic des enfants: Adopter le code des enfants;</p> |

| | | |
|--|---|---|
| | <p>propositions inquiétantes. Quelles politique et stratégie à mettre en œuvre pour éradiquer ce phénomènes dans notre pays?</p> | <p>Appliquer effectivement contre les parents et complices de trafic d'enfants, les dispositions de convention en la matière auxquelles le Tchad est parties prenantes et les dispositions législatives et règlementaires nationales en vigueur;</p> <p>Réduire substantiellement les désœuvrement et les conditions précaire de parents, par la mise en œuvre des programmes et des projets ruraux;</p> <p>Lancement et conduite des études respectives sur l'évolution des problèmes, besoin et aspiration des jeunes en milieu rural et mise en œuvre des actions y recommandées;</p> <p>Construction des centres multifonctionnelles des jeunes (Centres de formation, de loisirs, d'écoutes et d'orientations.)</p> <p>Allègement de mécanisme d'accès au financement des projets de jeunes entrepreneurs;</p> <p>Exonération des entreprises nouvellement créées par les jeunes et/ou au profit des jeunes.</p> |
|--|---|---|